

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PHYTNET

Version: 3

Date de révision: 30/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: PHYTNET

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: SOLVANT DE NETTOYAGE

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: C.C.L
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi
F-60881 LE MEUX CEDEX
France
Tél: +33 (3) 44 91 53 10
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13
Courriel: ccl@cclsite.fr

Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

N° CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage:



- Symbole(s): Xi - Irritant

- Phrase(s) R: 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
2 Conserver hors de la portée des enfants.
7 Conserver le récipient bien fermé.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36 Porter un vêtement de protection approprié.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Dangers principaux: - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Autres dangers: La solution dans l'eau est une base moyennement forte.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Détergent sans solvant à l'ammoniac

Composant(s) contribuant aux dangers: • ammoniac . - N° Id: 007-001-01-2 - N° CE: 215-647-6 - N° CAS: 1336-21-6
Conc. (% pds): 5 < C <= 10 - Classification: • C; R 34 • N; R 50 •

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Irritation des voies respiratoires
irritation de la peau
irritation des yeux

- Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

- Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes.
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

- Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

- Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PHYTNET

Version: 3

Date de révision: 30/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.
Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
Méthode(s) spéciale(s):	éloigner les fûts

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Neutraliser à l'acide et rincer abondamment à l'eau. Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.
Référence à d'autres sections:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. L'équipement contaminé doit être lavé immédiatement à l'eau.
- Conseil(s) d'utilisation(s):	Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.
Stockage:	
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage:	Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	acides, hydrocarbures, métaux (aluminium, cuivre, zinc, métaux légers et alcalins, alliages de cuivre...), beaucoup de matières organiques.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	- de même nature que celui d'origine - acier inoxydable - acier protégé d'un revêtement - verre
- Matériaux d'emballage non adaptés:	Éviter les emballages métalliques non protégés.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Pas de Utilisation(s) particulière(s)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PHYTNET

Version: 3

Date de révision: 30/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Donnée non disponible.
- Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
- Protection de la peau et du corps: tablier en caoutchouc, bottes.
- Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
- Protection individuelle: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Utiliser la ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: liquide
- Couleur: vert
- Odeur: ammoniacale piquante
- PH: 11
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point / intervalle de fusion: < 4°C
- Point d'éclair: Non déterminé.
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): 1,01
- Viscosité: < 50 mPa.s (20°C)

Autres informations:

- Hydrosolubilité: totale
- Liposolubilité: Données non disponibles.
- Solubilité aux solvants: Données non disponibles.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité: Stable en conditions normales.
- Stabilité chimique: Stable en conditions normales.
- Possibilité de réactions dangereuses: avec produits d'entretien
- Conditions à éviter: Chaleur.
Ne pas mélanger avec d'autres produits d'entretien.
- Matières incompatibles: Incompatible avec: acides, aluminium, zinc.
- Produits de décomposition dangereux: oxydes d'azote (NOx)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Toxicité aiguë:

- Inhalation: irritation des muqueuses, corrosion des membranes muqueuses, symptôme de bronchite, oedème pulmonaire.
Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.
- Contact avec la peau: irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PHYTNET

Version: 3

Date de révision: 30/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

- Contact avec les yeux:	irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
- Ingestion:	Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
Toxicité chronique:	Pas disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Peut être dangereux pour l'environnement. Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles. A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
Persistance et dégradabilité:	L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 95%
Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
Autres effets néfastes:	L'évaluation des dangers ci-dessus est basé sur la connaissance de la toxicité des différents composants du produit.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Données non disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Doit être neutralisé avant l'évacuation.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU:	aucun
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
Voies maritimes (IMDG):	
Voies aériennes (ICAO/IATA):	
Dangers pour l'environnement:	Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	aucun

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	aucun
Évaluation de la sécurité chimique:	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE. 67 / 548 / CE (31° APT) - 88 / 379 / CE (99/45/CE) - 91 / 155 / CE(2001/58/CE)
Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoi qu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité,

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PHYTNET

Version: 3

Date de révision: 30/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

Historique:

- Date de la première édition: 12/11/98
- Date de la révision précédente: 04/04/05
- Date de révision: 30/07/2010
- Version: 3
- Révision chapitre(s) n°: Tous